

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 89 (1963)  
**Heft:** 6: Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1

**Artikel:** Conception architecturale du secteur  
**Autor:** Duret, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-66306>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Conception architecturale du secteur

par J. DURET, architecte, chef d'équipe

« Les moyens de transports groupés dans le secteur des Communications et des Transports forment une famille ; leurs clients dans la vie professionnelle sont identiques avec les quinze millions de visiteurs attendus à l'Exposition nationale. »

Cette notion de base s'est concrétisée spontanément par une place spacieuse : l'île de regroupement. Ce point de départ du parti architectural permet la composition autour de l'espace central — et selon une trame orthogonale — des éléments cellulaires types, dont les dimensions étaient simultanément étudiées pour remplir leur rôle de contenant avec tous les impératifs qu'il comporte et que nous examinerons plus loin. Pour notre part était également définie, pour l'expression d'ensemble de l'Exposition, une dominante générale horizontale et un aspect très homogène. Un large plan d'eau dans cet espace central pouvait mieux que toute autre matière, accentuer cette ligne dominante exprimant le calme. Des passerelles reliant cette place aux divers groupes de cellules abritant chacun des moyens de communications et transports (les sections) devenaient donc nécessaires, leur accès se faisant uniquement depuis la place. Chaque visiteur se trouve ainsi placé devant chacun de ces moyens, et les possibilités offertes à son choix, en fonction de ses besoins et de ses exigences, expriment bien le thème du secteur : un service de tous pour chacun.

Il devenait dès lors nécessaire pour mieux exprimer encore cette idée maîtresse de happer en quelque sorte le visiteur depuis la circulation générale de l'Exposition, pour le placer sans aucun effort de sa part au centre de la place sous la coupole de la coordination, véritable centre de gravité du secteur. Un tapis mécanique (le plus long d'Europe), doublé par un large passage pour les piétons, conduira le visiteur depuis le portique, passerelle formant façade du secteur, sur la circulation générale de l'Exposition jusqu'à la coupole centrale du secteur. Un portique ceinturant la place de regroupement abritera la circulation du public de section à section en cas de mauvais temps et, enfin, le chemin de retour au niveau du plan d'eau invitera à la flânerie après la visite.

L'élément cellulaire type devait, par ses dimensions, sa forme et ses matériaux, accuser le caractère particulier des objectifs qui lui étaient assignés : outre le respect d'une horizontalité d'ensemble, nous avons voulu amener le visiteur à garder le souvenir d'une atmosphère plutôt que de formes ; donc élimination de toute « acrobatie » technique, afin qu'il puisse se concentrer sur le « contenant », raison même d'être de l'Exposition.

La coordination modulaire et dimensionnelle des éléments constitutifs de la cellule, la recherche du matériau qui convenait le mieux pour ses qualités techniques intrinsèques, sa présentation et sa valeur « thème », pour chacun de ces éléments, le caractère d'additivité porté au maximum de son pouvoir d'adaptation aux besoins particuliers de chaque section ou exposant, sans porter atteinte à l'unité générale du secteur, telles sont les contraintes externes dont nous nous sommes particulièrement préoccupés.

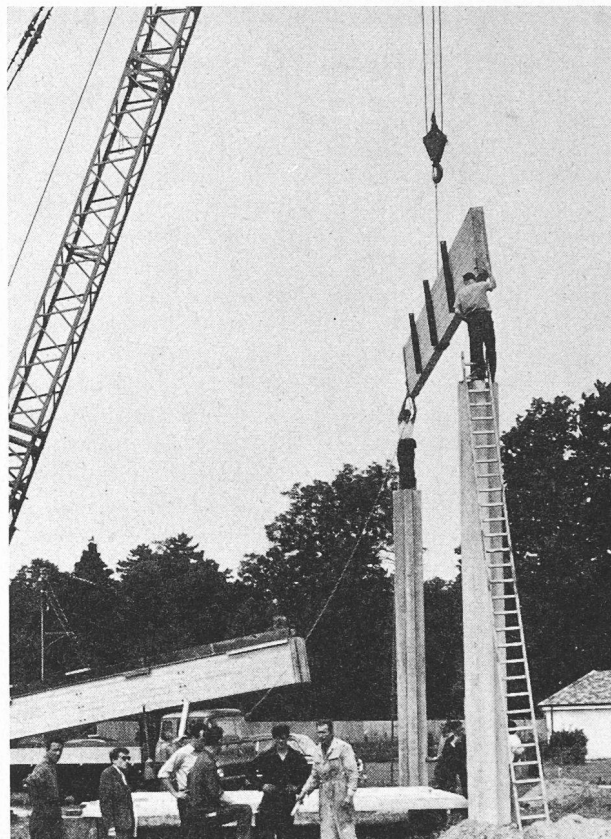


Fig. 16 et 16 bis. — Montage du prototype de structure. Poutres en bois collé sur poteaux en béton.

